

Référence : C4.4 – 8 - CCLGV



Animation, sensibilisation et mise en place du compostage des biodéchets de restauration collective (EHPAD d'Aups)

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes
Lacs et Gorges du Verdon
Place Martin Bidouré
83630 AUPS

Nom du référent : Morgane DE PANDIS
Responsable de service Valorisation des déchets
mdepandis@cclgv.fr
06.61.24.75.70

CONTEXTE

Le projet prévoit de mettre en place le compostage des déchets dans les restaurations collectives du territoire afin de réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies. Ainsi, toutes restaurations scolaires seront équipées et le personnel sensibilisé. Il en va de même pour le collège et la maison de retraite. La première action en restauration collective de la CCLGV a été menée à la maison de retraite d'Aups à la demande des élus et de la direction de cet établissement.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Répondre aux obligations réglementaires en matière de taux de valorisation matière et de réduction des DMA

Objectifs quantitatifs

Atteindre 50 % de taux de valorisation matière en 2022
Réduire de 10 % les DMA d'ici la fin du programme LIFE
Réduire les OMR produits par l'EHPAD de 50 %

Résultats quantitatifs

- ✓ Sur ce site, 2.5 t de compost ont été extraits pour être revalorisés sur la commune en 2020.
- ✓ Trois guides composteur ont été formés au sein de l'établissement.
- ✓ 23.4 t d'OMR collectées par trimestre en juin 2019 contre 10.8 t aujourd'hui : diminution de 46 % des OMR enfouies.
- ✓ 10 t de biodéchets détournées de l'enfouissement depuis le début de l'opération.

Résultats qualitatifs

L'établissement est pratiquement autonome dans la gestion de ses biodéchets. Le projet de compostage des biodéchets a eu un impact positif sur le tri des autres flux de déchets. Ainsi, le nombre de bacs de tri des emballages a été doublé depuis le début du projet.

MISE EN ŒUVRE

Planning



Date de commencement : juin 2019
Date de fin : janvier 2020

Moyens humains

Pour le montage du projet et son suivi : 1 chef de projet + 1 agent d'exécution (maitre composteur) pour l'installation du site, la formation du personnel de l'EHPAD et le suivi hebdomadaire.

Moyens financiers

Total des dépenses en équipement et en outil de communication : 1 000 €

Moyens techniques

Composition du site de compostage à ce jour :

- 1 bac d'apport
- 1 bac de broyat (matière carboné)
- 4 bacs vides (maturation)
- 1 zone de maturation (4mx2m)
- 1 zone de stockage de broyat

Partenaires mobilisés

Union Européenne + Région Sud

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

L'implication des élus locaux et la volonté de la direction de l'EHPAD de réduire leurs déchets.

Recommandations

Associer un élu du conseil d'administration de l'établissement à la démarche ; Impliquer les agents des services techniques communaux pour le réapprovisionnement en broyat et la valorisation du compost.

Problèmes rencontrés	Mesures correctives
<ul style="list-style-type: none"> - Odeurs lors des retournements - Implication du référent de site 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser régulièrement les référents - Maintien du suivi régulier du site par le Maître composteur